

AVIS PRESSE

Réunion du conseil municipal du 10 juin 2011

Départ à la retraite et embauche de personnel :

A l'issue de la réunion du Conseil Municipal, le départ à la retraite de Mme Elisabeth BONNEAU, adjoint administratif à la mairie, a été fêté par les élus et les employés municipaux. Un remerciement unanime après plus de 20 années au service des conseillers et des administrés.

Melle Carole JEANNEAU est recrutée comme agent contractuel, pour faire face au travail du secrétariat.



Aménagement du bourg :

Le conseil municipal donne son accord et autorise M. le maire à signer un avenant pour travaux Lot 1 d'un montant de 26 696 ,30€ HT et un avenant de maîtrise d'oeuvre de 1 197,44€ HT.

Tarif transport scolaire :

Le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs proposés par le SITS, pour l'année scolaire 2011/2012 : soit 45€ par an et par enfant pour les enfants subventionnés et scolarisés en classe de maternelle, primaire, secondaire, CLIS et SEGPA.

Avis sur la proposition de dissolution du SITS :

Le conseil municipal, se prononce contre la dissolution du SITS, projet inscrit dans l'étude du schéma départemental de coopération intercommunale des Deux-Sèvres, établi par Mme la préfète.

Exireuil le 14 juin 2011
le maire,
Jérôme BILLEROT

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 juin 2011

L'an deux mil onze, le dix juin à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

SIMONNET Christophe ayant donné procuration à GUYON Sophie

Date de la convocation : 31 mai 2011

Présents : BILLEROT Jérôme, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, BERNARD Sylvie, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, FOURNIER Daniel, GRIGNON Maryse LUTTIAU François, RUSSEIL Stéphane, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie.

Excusé : SIMONNET Christophe

Secrétaire de séance : CHAUVET Lucette

Le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2011 est adopté à l'unanimité.

I – Délibérations

1) Travaux Bourg : Avenant n°1 au Lot 1

M. le maire présente un bilan rectificatif des travaux du LOT 1 – terrassement – voirie – eaux pluviales, marché signé le 14 septembre 2010 avec l'entreprise EUROVIA – 186 avenue de Nantes – 79000 NIORT.

Montant initial du marché : 550 518,69€ HT

Montant de l'avenant 1 : 26 696,30€ HT (soit + 4,85%)

Ce qui porte le montant du marché à 577 214,99€ HT

Le conseil, à l'unanimité, accepte cet avenant et autorise M. le maire à signer.

2) Travaux Bourg : Avenant n°2 au marché de Maîtrise d'œuvre

M. le maire présente la demande d'avenant du marché de maîtrise d'œuvre, contrat signé le 11/02/2010 Montant total du Marché de base (honoraires Jouck + honoraires Arène) = 58 442,40€ HT

Montant du marché après avenant n°1 signé le 31/12/2010 = 51 133,76€ HT

Cet avenant n°2 concerne uniquement les honoraires de l'Atelier Paul Arène :

Montant initial des honoraires : 10 442,40€ HT

Pour mémoire, montant de l'avenant n°1 : -762,16€ HT

Montant de l'avenant n°2 : 1 197,44€ HT

Ce qui porte le marché d'honoraires "Arène" à 10 877,68€ HT et le montant global du marché de maîtrise d'œuvre à 52 331,20€

Le conseil, à l'unanimité, accepte cet avenant et autorise M. le maire à signer.

3) Tarifs du transport scolaire 2011/1012

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe la participation applicable aux familles, pour le transport scolaire année 2011/2012, conformément à la décision du SITS : **45€ par an et par enfant** pour les enfants subventionnés et scolarisés en maternelle, primaire, secondaire, CLIS et SEGPA

4) Autorisation d'embauche

le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à signer un contrat pour l'embauche d'un agent contractuel au secrétariat.

5) Avis sur la proposition de dissolution du SITS

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce contre la dissolution du SITS, projet inscrit dans projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Deux-Sèvres, établi par Mme la préfète

Les documents concernant les travaux d'effacement du réseau électrique périmètre 2 du Bourg, et l'approbation de l'avant projet définitif et du règlement de consultation du groupe scolaire n'étant pas parvenus en mairie, il n'est pas donné suite à ces projets de délibérations.

14 juin 2011

le maire, Jérôme BILLEROT